

SYNDICALISATION EXTERNE



Le 28 février 2018

Les conducteurs de l'entreprise *Medical Carriers* se prononcent en faveur de l'adhésion au STTP!

Partout au pays, les entreprises de messageries suivent le même modèle : elles embauchent des conducteurs en tant qu'« entrepreneurs indépendants », ce qui leur permet de se dérober à leur responsabilité de cotiser à un régime de retraite, à la commission des accidents du travail et à l'assurance-emploi, et elles les paient à la pièce ou leur versent un salaire peu élevé. En suivant ce modèle, les employeurs peuvent accroître leurs profits, tout en diminuant la part qui est versée aux travailleuses et travailleurs qui sont pourtant responsables du succès de l'entreprise.

Vers la fin de 2017, les travailleuses et travailleurs de l'entreprise Medical Carriers Ltd. ont communiqué avec le STTP pour lui faire part de préoccupations relatives à leur rémunération, à la santé et à la sécurité au travail et à la toxicité des relations avec l'employeur. Ces travailleuses et travailleurs livrent des fournitures et des documents médicaux partout dans la région de Winnipeg. Ils estiment que le STTP est un syndicat qui comprend le secteur des messageries. Bon nombre d'entre eux croient qu'en faisant front commun, ils arriveront à obtenir le respect qu'ils méritent et des solutions aux problèmes auxquels ils font face.

La campagne de syndicalisation s'est déroulée sous la direction du confrère Myron May, dirigeant de l'éducation de la section locale de Winnipeg et directeur par intérim du Centre de ressources syndicales. Appuyé

par le bureau de la région des Prairies, il a aidé les conducteurs à franchir chacune des étapes du processus d'adhésion afin qu'ils puissent améliorer leurs conditions de travail. Le 26 janvier, le STTP a déposé une demande d'accréditation, et le 5 février dernier, la majorité des conducteurs ont voté en faveur de l'adhésion au STTP.

Le Syndicat a remis un avis de négocier à l'employeur. Les travailleuses et travailleurs préparent maintenant leur programme de revendications et tiendront un vote de ratification sur ce programme au début du mois de mars.

Je tiens à remercier tout le monde qui a participé à cette campagne. Merci de votre dévouement à consolider le pouvoir de la classe ouvrière. Mais plus important encore, je tiens à souhaiter la bienvenue aux conducteurs de Medical Carriers. Les 50 000 membres du STTP soutiennent vos efforts pour obtenir une première convention collective et bien plus.

Solidarité,



Aaron Spires
Permanent syndical national
syndicalisation externe

2015-2019 / Bulletin n° 320

gl/scfp1979/dn/sepb225